

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES CONSEILS DE QUARTIER (2021-2023)

PRÉSENTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 29 JUIN 2023

L'article L2143-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que les Conseils de quartier existent obligatoirement dans les communes de 80000 habitants et plus. Leur création est facultative dans les communes de 20000 habitants à 80000 habitants. Ces dispositions ne font pas obstacle à la création de conseils de quartier dans les communes dont la population est inférieure à 20000 habitants. Épinay-sur-Orge a donc fait le choix de mettre en place des conseils de quartier dans ses différents quartiers.

Ils forment le cadre sur lequel s'appuie, en toute transparence, le conseil municipal pour améliorer la proximité avec les citoyens. Ils sont consultés dans la conduite d'importants projets initiés par l'équipe municipale. Ils permettent également aux citoyens de transmettre aux élus le résultat de leurs réflexions et de leurs idées pour la ville.

De façon libre, autonome et apolitique, ils ont défini et organisé leur programme annuel : des réunions, des projets et des événements ont donc pu voir le jour au cours des dernières années.

RAPPEL HISTORIQUE CONCERNANT LEUR LANCEMENT

De décembre 2020 à mi-janvier 2021, une consultation avait été lancée afin de mieux connaître les attentes et les envies des Spinoliens. Les retours ont permis d'affiner le projet, de répondre aux interrogations des habitants, mais aussi de compléter la charte de fonctionnement des Conseils de quartier, adoptée lors du conseil municipal du 9 février 2021.

À la suite de cette première étape, un livret explicatif sur ce nouveau dispositif a été déposé début mars 2021 dans les boîtes aux lettres des Spinoliens avec, notamment, le découpage géographique des conseils de quartier, ainsi qu'un formulaire de candidature pour devenir conseiller.

Mi-mars 2021, une réunion publique en ligne a été organisée pour présenter la charte de fonctionnement des Conseils de quartier et répondre aux interrogations des habitants.

Le 24 mars 2021, un tirage au sort a été effectué pour définir, parmi les 63 candidatures reçues, les représentants des habitants et le coordinateur de chaque conseil. Chaque Conseil de quartier compte également un élu référent, pour faciliter ses liens avec la municipalité.

Les conseils de quartier se sont ensuite lancés et organisés, dans un contexte post crise sanitaire qui était encore difficile. De premières actions se sont mises en place. Le cadre qui avait été fixé par l'adoption de la charte de fonctionnement s'est appliqué dans une démarche expérimentale. Deux ans plus tard, la mise à

jour de la charte de fonctionnement qui sera présentée pendant ce conseil municipal prend en compte les remontées des membres des conseils de quartier pour mieux faire fonctionner ces instances de démocratie participative.

1. CONSULTATION DES CONSEILS DE QUARTIER

Les conseils de quartier ont été consultés ou sont intervenus auprès de la municipalité sur différents sujets, avec par exemple :

- Pour tous les CQ, le Plan Vélo communal pour tous les CQ volontaires,
- Pour tous les CQ, la concertation concernant la détermination du nom de l'Espace Culturel Simone Veil ;
- Pour tous les CQ, participation à certains groupes de travail au lancement du projet d'îlot sportif ;
- Pour tous les CQ, participation aux réunions de travail permettant de déterminer l'emplacement du futur city-stade ;
- Pour le CQ TCRT, la détermination du nom de deux voiries de la ZAC de la Croix-Ronde ;
- Pour le CQ TCRT, le projet de sécurisation du Parc des Templiers,
- Pour le CQ CVHGPV, les aménagements réalisés concernant la circulation dans la rue de Petit-Vaux ;
- Pour le CQ Mauregard, les questions de sécurité au sein du quartier ;
- Pour le CQ Mauregard, le projet d'implantation d'une offre de restauration temporaire au sein du quartier ;
- Pour le CQ Breuil-Sablons, le projet d'expérimentation concernant la circulation rue de la Montagne.

Sur tous ces sujets, les membres des CQ ont pu intervenir pour émettre des avis, des propositions ou des questions sur des problématiques d'intérêt général concernant leur quartier ou la ville. La municipalité s'est saisie, autant que possible, selon ses moyens et les orientations définies par les élus, de ces remontées.

2. RÉUNIONS ET DÉMARCHES EN DIRECTION DES HABITANTS

En 2021/2022, les conseils de quartier ont été invités à organiser des réunions publiques de quartier visant à réunir leurs habitants, à présenter les projets des CQ et à créer des lieux d'échange et de débat. Chaque CQ a organisé au moins une réunion publique au cours des deux dernières années. Certains ont fait le choix d'en organiser deux voire trois. Il a résulté de ces expériences des constats mitigés et variés, plus ou moins positifs. Globalement, ces réunions ont permis la remontée d'informations et d'attentes des habitants. Elles ont aussi permis aux conseils de quartier de mieux s'identifier auprès des habitants. Toutefois, ces réunions ont permis de montrer que le rôle des CQ pouvait encore être mal identifié auprès des habitants, ce qui pouvait les mettre en difficultés.

3. ÉVÈNEMENTS PROPRES À CHAQUE CONSEIL DE QUARTIER

Dès l'année 2022, un budget de fonctionnement de 400€ par conseil de quartier a été prévu au budget de la Ville. Cette enveloppe a également été renouvelée en 2023. Ces financements ont permis la réalisation :

CVHGPV :

- Balade thermique – 10 février 2022

- Ramassage de déchets dans le Parc de Petit Vaux – 3 avril 2022

Breuil-Sablons :

- Fête de quartier au stade du Breuil (2ème édition début juillet)
- Deux éditions d'Halloween, avec un cortège organisé à travers le quartier et des animations au gymnase Mimoun

TCRT :

- La bourse verte, deux éditions
- Une fête de quartier au parc
- Un vide-greniers de quartier

Gares :

- Balade « Au cœur d'Epinay » - 8 mai 2022
- Balade urbaine « Si meulière m'était contée » - 02 avril 2023
- 2 éditions de la Chasse aux œufs de Pâques – en avril 2022 et 2023

Mauregard :

- Lors de la création du CQ au Mauregard, il a été convenu avec l'association pour la qualité de vie pour le Mauregard que celle-ci gardait la responsabilité de l'organisation des événements festifs du quartier. Les membres des CQ ont pu se joindre à ces événements ponctuellement.

4. ÉVÈNEMENTS COMMUNS AUX CONSEILS DE QUARTIER ET À LA VILLE

- Une animation ramassage déchets le 14/05/2022 à l'occasion d'Essonne Verte Essonne Propre : participation de plusieurs conseils de quartier et plusieurs ramassages en ville avec un point de rendez-vous final collectif derrière la mairie.
- La participation à la journée des associations en septembre 2021 et 2022 : présentation des CQ et échanges avec les habitants
- Passage du traineau du père Noël mi-décembre 2021 et 2022 dans toute la ville : les CQ ont organisé des stands de plus en plus importants pour accueillir le père Noël de passage par leur quartier.

5. PROJETS DES CONSEILS DE QUARTIER

De la même manière que le budget de fonctionnement octroyé aux CQ dès 2022, un budget d'investissement de 5000€ par conseil de quartier a été prévu au budget de la ville. Cette enveloppe a également été renouvelée en 2023. Ces financements ont permis la réalisation :

- Pour **tous les conseils de quartier**, l'achat de barnums et de tables pour l'organisation autonome de leurs manifestations ;
- Aux **Templiers / Croix-Ronde/Terrasse** : la création d'un potager partagé au sein du parc des Templiers ;
- Au **Mauregard** : l'installation d'une table de tennis de table et d'un panneau d'affichage de quartier, l'installation de trois boîtes à livres ;
- Au **Centre-ville / Hauts-graviers / Petit-vaux** : la plantation de plantes et arbustes fruitiers dans le chemin de la paix, l'implantation d'un hôtel à insectes ;
- Au **Breuil-sablons** : l'installation prochaine d'une table de tennis de table au sein du stade du Breuil ;

- **Gares** : Volonté d'installer une aire de jeux pour enfants sur la place des fêtes. Un projet qui n'a pas pu voir le jour pour des raisons financières et techniques.

Globalement, chacun des projets a pu être accompagné grâce à l'implication de l'ensemble des services municipaux qui ont accepté d'assurer la mise en œuvre de ces projets en plus de leurs missions quotidiennes. Plus spécifiquement, les CQ ont pu être accompagnés par le service Vie économique/Vie citoyenne qui a été présent au quotidien pour les assister et les aider, malgré les difficultés du fonctionnement administratif qui peut parfois ralentir les projets. Nous souhaitons ici toutes et tous les remercier pour leur implication.

Au terme de ces deux premières années de conseils de quartier, nous souhaitons aussi adresser nos plus sincères remerciements à l'ensemble des membres des 5 conseils de quartier de la ville. L'énergie et l'implication de cette cinquantaine de citoyens spinoliens au sein de structures nouvelles, expérimentales et inédites sur notre commune a permis la réalisation de très nombreux projets, la création de nouveaux liens entre les habitants, l'expression des attentes et des souhaits des habitants. Leur présence a été précieuse et qu'ils en soient remerciés.

Nous ne pouvons terminer ces remerciements sans penser à Brigitte COCHON, qui nous a quittés en octobre 2022. En parallèle de ses activités associatives très riches, Brigitte s'était portée volontaire pour devenir la première coordinatrice du CQ CVHGPV : son énergie et son implication phénoménale ont permis de créer un groupe soudé et dynamique au service des habitants du quartier. Nous souhaitons lui rendre une nouvelle fois hommage ce soir.

À présent, cette première séquence des conseils de quartier va prendre fin. La mise à jour de la charte de fonctionnement des conseils de quartier sera proposée en fin de conseil municipal. Elle définit notamment les modalités de renouvellement des membres et prévoit, pour les membres investis et volontaires, la possibilité de poursuivre leur implication dans leur quartier. Ce dispositif a été prévu pour permettre l'arrivée de nouveaux volontaires et la continuité des projets engagés.